

VIH/SIDA & éducation

UNICEF/HO92-0262/ LAUREN GOODSMITH



**Le rôle de l'éducation dans la protection, les soins
et le soutien des orphelins et enfants vulnérables
vivant dans un monde avec le VIH et le sida**



2004/IATTOVC/R1 REV.

VIH/SIDA & éducation

**Le rôle de l'éducation dans la protection, les soins
et le soutien des orphelins et enfants vulnérables
vivant dans un monde avec le VIH et le sida**



TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5
Préface	7
Actions prioritaires	11
L'ampleur du défi	13
Le besoin d'éducation des orphelins et enfants vulnérables	13
L'accès à l'éducation des orphelins et enfants vulnérables	16
Le défi pour les ministères de l'Éducation	20
Principes directeurs d'action	23
Actions prioritaires destinées à répondre aux besoins des orphelins et autres enfants rendus vulnérables par le VIH/sida	27
Garantir à tous, y compris aux orphelins et enfants vulnérables, l'accès à l'éducation	27
Gérer l'offre d'éducation et en assurer la qualité	30
Étendre le rôle des écoles en matière de soins et de soutien aux orphelins et enfants vulnérables	32
Protéger les orphelins et autres enfants rendus vulnérables par le VIH/sida	35
Tracer le chemin à venir	37
Références	39
Annexe 1 – Processus d'élaboration	43
Annexe 2 – Membres de l'IATT	45



AVANT-PROPOS

Le présent document a été rédigé par un groupe de travail de l'Équipe de travail inter-institutions de l'ONUSIDA sur l'éducation (IATT). Il devait à l'origine servir de document de travail pour le Forum des partenaires mondiaux sur les orphelins et les enfants rendus vulnérables par le VIH/sida qui s'est tenu en octobre 2003 à Genève.

Ce document décrit l'apport que représente l'éducation pour la protection, les soins et le soutien des orphelins et autres enfants vulnérables, tel qu'il est exposé dans le *Cadre pour la protection, les soins et le soutien aux orphelins et enfants vulnérables vivant dans un monde avec le VIH et sida*. Il est à rapprocher de la stratégie mondiale de l'ONUSIDA illustrée dans le rapport intitulé *VIH/sida et éducation, une approche stratégique*.¹ Conçu pour donner des orientations en termes d'efforts à investir et d'interventions à mener, il trace les grandes lignes d'action considérées comme nécessaires pour répondre aux besoins éducatifs des orphelins et autres enfants rendus vulnérables par le VIH/sida. Il s'appuie sur les données et publications disponibles, ainsi que sur l'expérience de gouvernements et organismes partenaires. Si le VIH/sida n'est certes pas d'apparition récente, il n'en reste pas moins extrêmement difficile de mettre en œuvre une réponse efficace et coordonnée à l'impact du VIH/sida sur les systèmes éducatifs et d'aider les systèmes éducatifs à pourvoir au mieux aux besoins des orphelins. Le présent document a plus particulièrement pour objet d'établir une articulation logique entre les engagements convergents qui ont été pris – dans le cadre de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/sida (2001)², des Objectifs de développement

1. Consulter le site Internet : <http://www.unicef.org/lifeskills/StrategyFrameworkonHIV/AIDSandEducation.pdf>
2. http://www.unaids.org/EN/events/un+general+assembly+special+session+on+hiv+_aids.asp

pour le millénaire (ODM)³, de l'Éducation pour tous⁴ et de la Convention relative aux droits de l'enfant⁵ – et les possibilités d'action dans le domaine de l'éducation.

3. Pour une liste récapitulative des ODM, consulter le site <http://www.developmentgoals.org/> L'objectif 2 et l'objectif 3 ont un rapport direct avec le présent document.
4. http://portal.unesco.org/education/ev.php?URL_ID=9306&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201
5. <http://www.unhcr.ch/html/menu3/b/k2crc.htm>



PRÉFACE

À l'échelle mondiale, le nombre d'orphelins à cause du sida est passé de 11,5 millions en 2001 à 15 millions en 2003. La grande majorité d'entre eux vit en Afrique subsaharienne. On estime que, dans cette région, plus de 18 millions d'enfants auront perdu l'un de leurs parents, sinon les deux, d'ici à 2010.⁶ Ce chiffre ne représente toutefois qu'une part infime du nombre total d'enfants qui ont vu leur vie basculer quand le VIH/sida a frappé leur famille, leur communauté, leur école, les services de santé et de prévoyance sociale de leur pays, ainsi que l'appareil économique local et national. Alors que les taux d'infection au VIH progressent dans maintes régions du monde, la situation critique dans laquelle se trouvent les enfants ne peut que perdurer au cours des prochaines décennies, même si l'on entreprend d'élargir le champ d'action des programmes de prévention et de traitement.

Dans un tel contexte, l'éducation peut améliorer de façon significative la vie des orphelins et des enfants vulnérables. Outre les connaissances et les compétences utiles pour la vie quotidienne qu'elle confère, l'école peut avoir un effet bénéfique sur le développement psychosocial d'un enfant et lui offrir un environnement sûr et structuré dans une période tourmentée. Le Cadre d'action de Dakar sur l'Éducation pour tous (EPT), qui a été adopté lors du Forum mondial sur l'éducation organisé en avril 2000, énonce, parmi ses objectifs majeurs, la nécessité de « faire en sorte que [...] tous les enfants, notamment les filles et les enfants en difficulté ou issus de minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme ». En 2001, à l'occasion de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/sida, les États membres ont apporté leur appui à une action ciblée vers les enfants orphelins et rendus vulnérables par le VIH/sida visant « à ce qu'ils soient scolarisés et aient accès à un logement, à une bonne nutrition et à des services sanitaires et sociaux sur un pied d'égalité avec

6. *Les enfants au bord du gouffre 2004: rapport commun sur les nouvelles estimations du nombre d'orphelins et cadre d'action.* USAID, ONUSIDA et UNICEF, 2004.

les autres enfants » et à leur offrir « une protection contre toutes formes de mauvais traitements, de violence, d'exploitation, de discrimination, de traite et de perte d'héritage ». Rédigé en février 2004, le *Cadre d'action pour la protection, les soins et le soutien aux orphelins et enfants vulnérables vivant dans un monde avec le VIH et sida* entendait servir de cadre stratégique pour orienter et renforcer les partenariats en faveur des orphelins et enfants vulnérables. L'une des stratégies clés énoncées dans ce cadre est de « garantir l'accès des orphelins et des enfants vulnérables aux services essentiels, notamment : éducation, soins médicaux, inscription au registre des naissances et autres ».

Les actions prioritaires à mener au titre de l'éducation, des orphelins et des enfants vulnérables qui sont exposées dans ce document visent à :

- **garantir l'accès de tous, y compris des orphelins et des enfants vulnérables, à l'éducation**, en recourant à diverses initiatives, telles que l'abolition des frais de scolarité, la réduction des coûts cachés et des coûts d'opportunité, la mise en place de réseaux communautaires et le suivi des progrès accomplis ;
- **réguler l'offre d'éducation et en assurer la qualité** en consolidant les systèmes de gestion et d'information de l'éducation, en renforçant la capacité des enseignants et des administrateurs à faire face au VIH/sida et en instaurant des politiques et des pratiques aptes à réduire les risques auxquels ces catégories de personnes sont exposées ;
- **étendre le rôle des écoles en matière de soins et de soutien aux orphelins et aux enfants vulnérables** par divers moyens, tels que l'instauration de liens avec des services sociaux et des réseaux communautaires et la coordination des ressources entre plusieurs secteurs et partenaires ; et
- **protéger les orphelins et les autres enfants rendus vulnérables par le VIH/sida** en élaborant des politiques et des pratiques susceptibles de réduire la stigmatisation et la discrimination, de même que la maltraitance ou l'exploitation sexuelle.

Le plan d'action ainsi défini, loin de se limiter au seul secteur de l'éducation, doit s'appuyer sur une base plus large de partenariats œuvrant au service des enfants vulnérables. *L'école doit être conçue comme un lieu central où d'autres secteurs, institutions et groupes peuvent dispenser des services vitaux à ceux qui en ont le plus besoin.* Pour que cette conception devienne réalité, il est nécessaire que soient constitués des réseaux rassemblant des organismes internationaux, nationaux, locaux et communautaires dans le but de participer à l'élaboration de solutions à court et à long terme.

Il importe néanmoins de ne pas surcharger des systèmes déjà fragiles. Outre qu'ils sont sous-utilisés, les systèmes éducatifs sont faiblement dotés en ressources. La mise en œuvre de telles actions prioritaires n'est réalisable que si des moyens – financiers, humains et techniques – proportionnés sont fournis à l'appui de ces recommandations. Quant à leur efficacité, elle suppose également que se manifeste une volonté politique affirmée à l'échelon national, infranational et communautaire. Une sensibilisation en vue de promouvoir le leadership accompagnerait utilement les efforts investis au niveau de la planification.

L'ampleur de la crise du VIH/sida contraint à envisager des réformes systématiques de manière à offrir une éducation de meilleure qualité à tous les enfants, en particulier aux enfants vulnérabilisés et marginalisés à cause de la pauvreté, des inégalités entre les sexes, de l'implantation géographique ou d'autres raisons. Il convient de voir, dans une riposte collective au VIH/sida, l'occasion de pourvoir, au travers de l'école, à des besoins éducatifs, sanitaires et sociaux à long terme. Quant à la stratégie globale, elle a pour but de faire de « l'Éducation pour tous » une réalité pour tous les enfants, y compris les orphelins, les filles et les autres enfants vulnérables.



ACTIONS PRIORITAIRES

Le *Cadre pour la protection, les soins et le soutien aux orphelins et enfants vulnérables vivant dans un monde avec le VIH et sida* offre une vue d'ensemble des actions à entreprendre dans le but d'améliorer les conditions de vie des enfants vulnérables, ainsi que des stratégies efficaces en la matière. L'une des stratégies clés énoncées dans ce cadre est de « garantir l'accès des orphelins et des enfants vulnérables aux services essentiels, notamment : éducation, soins médicaux, inscription au registre des naissances et autres ». Ce document sert de toile de fond pour explorer les diverses possibilités de répondre efficacement, par le biais de l'éducation, aux besoins des orphelins et des enfants touchés par le VIH/sida et pour en analyser les principaux enjeux. Quatre types d'action prioritaire ont été identifiés et développés :

- garantir l'accès de tous, y compris des orphelins et des enfants vulnérables, à l'éducation ;
- réguler l'offre d'éducation et en assurer la qualité ;
- étendre le rôle des écoles en matière de soins et de soutien aux orphelins et aux enfants vulnérables ; et
- protéger les orphelins et autres enfants rendus vulnérables par le VIH/sida.

La communauté internationale est appelée à s'engager collectivement dans la réalisation concrète de ces actions prioritaires destinées à répondre efficacement et utilement, par le biais de l'éducation, aux besoins des orphelins, des enfants vulnérables et des communautés auxquelles ils appartiennent. Ce document s'adresse tout particulièrement aux dirigeants et décideurs de haut niveau qui, à ce titre, sont les mieux à même de susciter une mobilisation forte autour de l'éducation des orphelins et des

enfants vulnérables. Dans la perspective du *Cadre* et des objectifs de l'EPT, le présent document peut aider :

- les gouvernements des pays éprouvés à réviser leurs grandes lignes d'action et à renforcer leur action dans le domaine de l'éducation ;
- les gouvernements donateurs à évaluer leurs engagements de politique et planifier une augmentation des allocations de ressources, de même que les organismes chargés de la mise en œuvre de programmes – à tous les niveaux – à améliorer la façon dont ils peuvent planifier, gérer et évaluer ces programmes : et
- la communauté internationale à mobiliser de nouveaux partenaires et à inscrire la question des orphelins et des enfants vulnérables en bonne place dans l'ordre du jour des priorités mondiales, nationales et locales.



L'AMPLEUR DU DÉFI

Le besoin d'éducation des orphelins et enfants vulnérables

Pauvreté, conflits, invalidité et propagation du VIH/sida empêchent de nombreux enfants d'aller à l'école, de la fréquenter régulièrement et d'y obtenir de bons résultats scolaires. À cause des difficultés financières de leur famille et d'un manque de soutien et de protection de leurs parents, il arrive que les orphelins et les enfants vulnérables n'aient plus la possibilité d'aller à l'école. Les enfants devenus orphelins à cause du sida sont bien souvent rejetés par la société, privés d'affection et de soins et abandonnés avec des ressources à peine suffisantes pour subvenir à leurs besoins. Pour diverses raisons, notamment économiques, nombre d'entre eux abandonnent l'école. Ils souffrent parfois de malnutrition ou d'une mauvaise santé. Ils sont particulièrement exposés au risque d'exploitation et de maltraitance et la probabilité qu'ils contractent eux aussi le VIH/sida est, de ce fait, d'autant plus forte.

Le fondement des efforts visant à améliorer l'accès des orphelins et enfants vulnérables⁷ à l'éducation réside dans l'importance qui est donnée à l'Éducation pour tous.⁸ La Convention relative aux droits de l'enfant reconnaît à tout enfant le droit à l'éducation, en tant que droit fondamental de l'être humain. Quant à l'Éducation pour tous, il s'agit d'un impératif absolu pour tous les pays.

7. Par « enfants orphelins à cause du sida », on entend « des enfants ayant perdu au moins l'un de leurs parents à cause du sida. » (*Les enfants au bord du gouffre*, 2002). Par enfants vulnérables, on entend des « enfants dont la sécurité, le bien-être et le développement sont menacés pour diverses raisons. Parmi les nombreux facteurs qui aggravent la vulnérabilité des enfants, les plus importants sont le manque de soins et d'affection, de logement adapté, d'éducation, de nourriture et de soutien psychologique. Si les enfants exposés à de multiples formes de dénuement et de pauvreté sont vulnérables, les enfants ayant perdu leurs parents le sont davantage encore, faut de posséder la maturité affective et physique nécessaire pour gérer et supporter le traumatisme psychologique associé à la perte d'un de leurs parents. » Pour une analyse de la vulnérabilité dans un contexte de gestion des risques au plan social, voir Holzmann et Jorgensen (2000).
8. UNESCO, 2000.

L'éducation peut améliorer de façon significative la vie des orphelins et des enfants vulnérables en leur inculquant des connaissances et des compétences utiles pour la vie quotidienne. En outre, l'école peut avoir un effet bénéfique sur l'intégration d'un enfant dans la société et sur son développement psychosocial et lui offrir un environnement sûr et structuré dans une période tourmentée. L'enfant qui a acquis des techniques de base en lecture, écriture, calcul, et des compétences utiles pour la vie quotidienne, est bien armé pour poursuivre un apprentissage tout au long de la vie. L'école a un impact plus fort sur les communautés que toute autre institution. Elle peut, dès lors, être un centre de ressources essentiel pour répondre largement aux besoins d'une communauté. Le potentiel de ressources éducatives est bien souvent sous-utilisé. Il faut donc, autant que possible, utiliser l'éducation comme instrument stratégique pour améliorer la vie des enfants rendus vulnérables par le VIH/sida et de leurs familles.

L'éducation a des répercussions positives sur la vie des enfants et sur le bien-être économique et social d'un pays. Elle peut se traduire par une augmentation de la productivité de la main d'œuvre, une baisse de la fécondité et une amélioration de la santé. Elle donne aussi aux individus les moyens de participer pleinement aux progrès économiques et au développement de leur société. Une corrélation a par ailleurs été établie entre l'éducation des filles, en particulier, et certains effets salutaires, tels qu'un recul de l'âge des grossesses, un meilleur espacement des naissances, une diminution de la taille des familles, une réduction de la pauvreté et une amélioration de l'état de santé et du niveau d'éducation des enfants.

Le nombre absolu d'orphelins est terrifiant. À la fin de l'année 2003, on estimait à 143 millions le nombre d'orphelins âgés de 0 à 17 ans vivant dans 93 pays d'Afrique subsaharienne, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes. Selon les estimations, 12,3 millions d'enfants vivant en Afrique subsaharienne ont perdu l'un de leurs parents, sinon les deux, à cause du sida. On prévoit que, d'ici à 2010, le nombre d'enfants rendus orphelins par le sida dépassera 18 millions.⁹ L'ampleur de la crise est occultée par le temps

9. *Les enfants au bord du gouffre 2004 : rapport commun sur les nouvelles estimations du nombre d'orphelins et cadre d'action.* USAID, ONUSIDA et UNICEF 2004.

qui s'écoule entre l'infection par le VIH et le décès du parent, qui fait de l'enfant un orphelin. Même si, aujourd'hui, on stoppait toutes les nouvelles infections au VIH, le nombre d'orphelins continuerait d'augmenter pendant les dix prochaines années au moins. Il s'agit là d'un défi à long terme, d'une portée sans précédent, qui requiert une planification et une coordination optimales des efforts et des ressources.

La prise en compte du genre est particulièrement importante. D'une manière générale, en effet, les filles orphelines sont plus vulnérables que les garçons aux diverses formes d'exploitation, telles qu'exploitation sexuelle, mariages précoces, travail des enfants et spoliation des droits en matière d'héritage, et ces facteurs concourent à aggraver les risques d'infection par le VIH.¹⁰ Dans maints pays d'Afrique durement frappés par l'épidémie de VIH/sida, les filles sont défavorisées en termes d'accès à l'éducation et de réussite scolaire. Dans un monde où la moitié des nouvelles infections au VIH concerne des jeunes âgés de 15 à 24 ans et près de deux tiers de filles, l'éducation peut contribuer à prévenir et à atténuer l'impact du VIH/sida et, par là même, sauver des vies.

Des évaluations par région et par pays montrent que le VIH accroît la vulnérabilité des enfants dans la mesure où il accentue la pauvreté et sape la capacité des familles étendues à s'en sortir. La mise en œuvre de solutions adaptées et durables au cours des décennies à venir s'impose et l'éducation constitue l'un des principaux moyens de faire face aux innombrables défis que pose l'augmentation du nombre d'orphelins.

10. *Family Support Trust, Zimbabwe; Human Rights Watch, Zambie, 2002; OIT.*

L'accès à l'éducation des orphelins et enfants vulnérables

L'accès des enfants à l'éducation dépend d'une multitude de facteurs, notamment : l'âge, le sexe, la structure familiale, les ressources du ménage, la répartition des rôles économiques et domestiques, la santé et l'accès aux services sanitaires, la valeur de l'éducation telle qu'elle est perçue, l'intérêt du programme scolaire pour l'avenir des enfants tel qu'il est perçu, la sécurité des enfants (en particulier des filles) à l'école telle qu'elle est perçue et d'autres facteurs externes, comme la distance entre l'école et la maison et la qualité des écoles et de l'enseignement, centré sur l'enfant et sensibilisé à la spécificité des sexes, qu'elles dispensent. Le fait d'être orphelin ou vulnérable est un facteur supplémentaire susceptible d'entraver l'accès d'un enfant à l'éducation. Pour les orphelins et les enfants vulnérables, plus encore que pour d'autres enfants, le risque est grand de souffrir de malnutrition et d'un manque de soins médicaux. Or, ces deux facteurs sont souvent des handicaps pour la scolarisation, la fréquentation de l'école et les performances scolaires.

Les familles et les communautés ont fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation et d'une grande compassion à l'égard des enfants touchés par le VIH/sida. Mais, dans bon nombre de communautés, l'ampleur de la crise dépasse la capacité qu'elles ont d'y faire face et c'est, pour les grands parents, les organisations confessionnelles et la communauté élargie, une lutte de tous les instants qu'il leur faut livrer pour absorber l'impact des enfants touchés par le sida. Ce sont souvent les femmes pauvres et les personnes âgées qui portent le plus gros du fardeau. Dans certaines régions, les communautés et les pays perdent leurs membres les plus productifs et les effets de l'aggravation de la pauvreté, de l'affaiblissement des capacités et de l'accroissement de l'instabilité se font durement sentir. Dans un tel contexte, il n'est pas rare que les rythmes scolaires soient perturbés, les enfants contraints d'abandonner l'école ou dans l'impossibilité de s'inscrire parce que les ressources financières du ménage sont employées pour couvrir des besoins urgents, tels que le coût des soins médicaux à prodiguer à des membres de la famille malades du sida. De surcroît, plus il est difficile de se

procurer des ressources pour financer les frais de scolarité et les coûts cachés, uniformes ou manuels scolaires par exemple, plus les pires éventualités – abandon scolaire, travail des enfants et diverses formes d'exploitation, comme « le sexe comme moyen de survie » pour payer l'école – sont à craindre.

S'il n'y a pas toujours de corrélation prouvée entre la perte des parents et un faible taux de scolarisation, de fréquentation et de réussite scolaires¹¹, de plus en plus d'études tendent à montrer que, dans maints pays, le fait d'être orphelin ou vulnérable a une incidence défavorable sur les indicateurs de l'éducation.¹² Dernièrement, l'UNICEF a examiné les conséquences de la disparition des parents sur la scolarisation et le travail des enfants dans 20 pays d'Afrique subsaharienne. Le constat établi pour les enfants âgés de 10 à 14 ans ayant perdu l'un de leurs parents ou les deux est le même pour tous ces pays : une plus faible probabilité d'aller à l'école et une plus forte probabilité de travailler plus de 40 heures par semaine.¹³ On observe également un écart important entre le taux de fréquentation scolaire des orphelins et des non orphelins (*Figure 1*). C'est dans les pays africains où les taux de scolarisation à l'échelon national sont les plus bas que l'écart est le plus grand. Par ailleurs, des études réalisées au Kenya, en Zambie et en Tanzanie indiquent que la probabilité d'atteindre un niveau d'éducation correct est la plus faible chez les orphelins (*Figure 2*).

11. L'interaction de multiples facteurs, tels que pauvreté, maladie d'un parent ou d'un autre membre de la famille, âge avancé ou relations avec le chef de famille, peut être une cause plus déterminante de l'accès limité à l'éducation que la perte des parents. Ainsworth et Filmer, 2002; Case, Paxton et Albeidinger, 2002.
12. Banque mondiale, Partnership for child development (PCD), UNICEF, ONUSIDA, 2002.
13. UNICEF, ONUSIDA, USAID, 2002.

Figure 1. Taux de fréquentation scolaire chez les orphelins

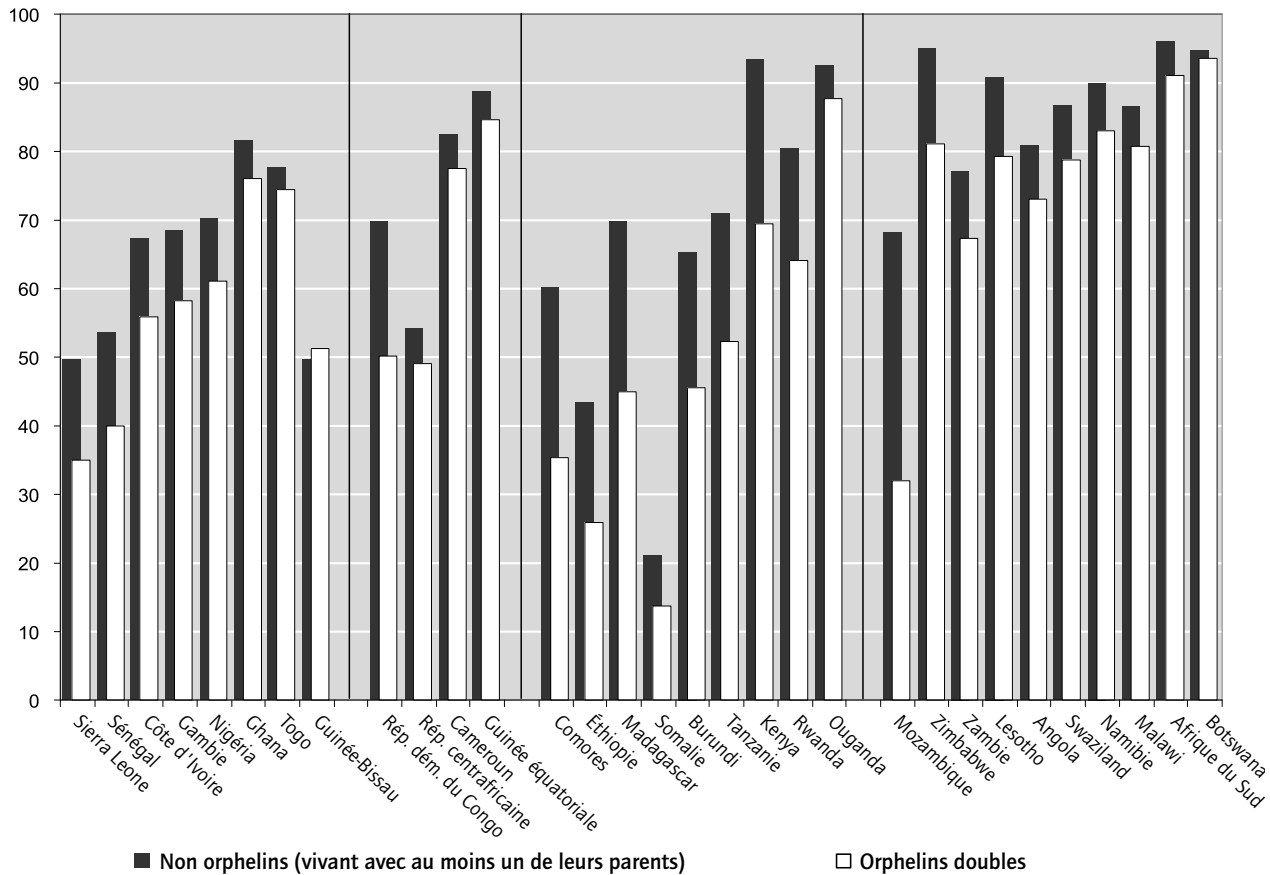
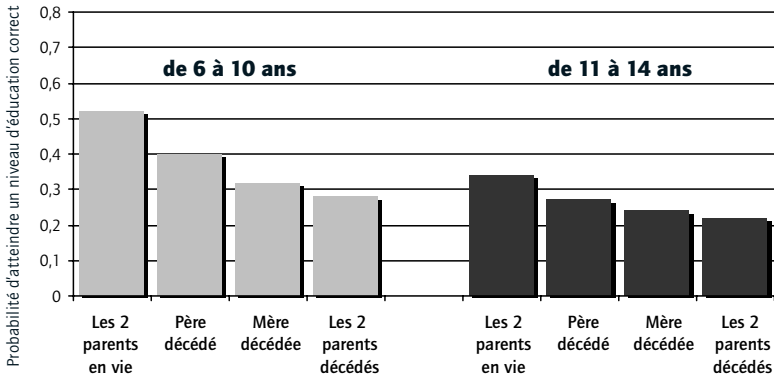


Figure 2.**Probabilité d'atteindre un niveau d'éducation correct chez les orphelins**

Probabilité d'atteindre un niveau d'éducation correct, Kenya, Tanzanie & Zimbabwe – 1999



Source: Dimension of the emerging orphan crisis in sub-Saharan Africa. Georges Bissegoo, Shea Rutstein, Kiersten Johnson, Social Science & Medicine

La faiblesse des taux d'orphelins qui vont à l'école ou qui ont achevé leur scolarité résulte d'une combinaison de plusieurs facteurs que le VIH/sida vient aggraver.¹⁴

- *Inaccessibilité financière de la scolarité* – la paupérisation soudaine qui accompagne souvent le décès d'un parent ou l'apparition du sida dans un ménage est un indicateur causal non négligeable laissant prévoir une baisse des taux de scolarisation, du fait que les enfants ne peuvent pas payer les coûts liés à leur scolarité.
- *Alourdissement des responsabilités familiales* – les enfants sont de plus en plus fréquemment sollicités pour s'occuper de leurs frères et sœurs ou de membres de la famille touchés par la maladie. Il leur est donc impossible de commencer (ou d'achever) une scolarité. Lorsqu'un membre de la famille tombe malade, les enfants plus âgés et les filles doivent en général abandonner l'école pour prendre en charge les tâches ménagères et autres responsabilités familiales.

14. Kelly, 2000 dans Hepburn, 2001.

- *Scepticisme des familles quant à l'intérêt de l'enseignement primaire* – certaines familles doutent de l'utilité et de l'importance de l'enseignement primaire pour l'avenir de leur enfant et, bien qu'elles en aient les moyens, choisissent de ne pas les envoyer à l'école.
- *Qualité médiocre de l'éducation* – le manque de formation des enseignants et la baisse de leur productivité à cause du sida ont des effets préjudiciables sur la qualité de l'enseignement.
- *Stigmatisation et traumatismes* – le choc émotionnel qui accompagne, chez un enfant, la perte d'un membre de sa famille ou de la personne qui s'occupe de lui, auquel s'ajoute la stigmatisation liée à son statut d'« orphelin à cause du sida », le découragent d'aller à l'école.
- *Crainte d'une infection par le VIH* – nombreux sont les enfants (en particulier les filles) et leurs familles qui ont peur des risques de sévices et d'exploitation sexuels dans les locaux ou sur le chemin de l'école et, par là même, des risques d'infection par le VIH.

Il incombe aux pays et aux communautés de repérer les facteurs qui font obstacle à l'éducation et de définir des stratégies adaptées au contexte local et de nature à inciter les enfants à venir à l'école et à la fréquenter régulièrement.

Le défi pour les ministères de l'Éducation

Si le VIH/sida provoque une érosion progressive des ressources et des capacités des familles et des communautés, il ébranle aussi le système éducatif lui-même. À mesure que des enseignants et des administrateurs succombent à la maladie, le nombre d'éducateurs et d'adultes disponibles pour assurer l'encadrement des élèves s'amenuise. On en est alors réduit à une situation paradoxale et cruelle où des enfants épargnés par l'infection sont vulnérabilisés par le fait que le VIH/sida empêche de dispenser une éducation efficace en termes de prévention du VIH/sida.

Plusieurs questions essentielles se posent aux gouvernements et aux partenaires impliqués dans la planification, le suivi et le financement des systèmes éducatif, parmi lesquelles :

- Quelles sont les répercussions du VIH/sida sur l'offre d'administrateurs et d'enseignants formés ?
- Quels sont les obstacles supplémentaires que crée le VIH/sida par rapport à la demande d'éducation (dus à la perte de soutien social et familial, à des difficultés financières, aux coûts d'opportunité de la scolarité, à la stigmatisation et à la discrimination par exemple) ?
- Quelles sont les conséquences spécifiques du VIH/sida sur les effectifs, la fréquentation scolaire et les performances des enseignants et des élèves ?
- En quoi le VIH/sida influe-t-il sur la capacité d'apprendre ? Quelle peut être la portée du programme scolaire vis-à-vis du VIH/sida ?
- Quels sont les effets du VIH/sida, ainsi que de la stigmatisation et de la discrimination sexospécifiques, sur la scolarisation des garçons et des filles ?
- En quoi une évolution du rôle de l'éducation est-elle nécessaire (compte tenu de l'augmentation du nombre d'élèves dont les besoins fondamentaux ne sont pas satisfaits par exemple) ?
- Quelles sont les ressources disponibles pour l'éducation et quelle est l'attitude des donateurs à cet égard ? Est-ce qu'ils perdent confiance dans ce secteur ? Est-ce que d'autres secteurs drainent une proportion de plus en plus grande de capitaux ?¹⁵
- Dans quelle mesure peut-on apporter un soutien à des structures d'éducation non formelle (écoles communautaires par exemple) sans pour autant risquer de détourner les enfants des structures d'éducation formelle ?

15. Shaefter et Wijngaarden, 2003.

Par-delà ces questions essentielles, les planificateurs et les promoteurs de l'éducation doivent prendre en compte les problèmes et les besoins spécifiques des orphelins et enfants vulnérables :

- soutien psychosocial ;
- répercussions sociales, en particulier stigmatisation et discrimination ;
- appauvrissement des communautés et des ménages, perte de ressources et des droits en matière d'héritage ;
- fardeau supplémentaire pour les familles étendues ; prise en charge des orphelins ; prise en charge dans la communauté ou placement en établissement spécialisé ;
- hausse de la demande de travail des enfants ;
- risque de maltraitements physiques et de maladies, y compris d'exposition au VIH ;
- absence de transmission d'une génération à l'autre et, par là même, perte des compétences liées aux moyens de subsistance et des connaissances indigènes ; et
- insécurité alimentaire et menace pour l'état nutritionnel.

Agir contre le VIH/sida par le biais de l'éducation incite à une approche similaire de problèmes sanitaires et sociaux qui sévissent depuis de longues années. La prévention du VIH/sida et l'atténuation de son impact peuvent contribuer à améliorer la qualité de l'éducation et de l'environnement d'apprentissage dans son ensemble. Il faudrait faire en sorte que les écoles deviennent un lieu central vers lequel convergent les actions globales menées par les communautés contre le VIH/sida et où se rassemblent les enseignants, communautés et autres acteurs compétents en vue de cerner les besoins des enfants vulnérables et de leurs familles et d'y apporter une réponse coordonnée et efficace.



PRINCIPES DIRECTEURS D'ACTION

Le *Cadre pour la protection, les soins et le soutien aux orphelins et enfants vulnérables vivant dans un monde avec le VIH et sida* donne une vue d'ensemble des actions à entreprendre dans le but d'améliorer les conditions de vie des enfants vulnérables, ainsi que des stratégies efficaces en la matière. L'un des principes directeurs essentiels de ce *Cadre* réside dans le fait que « L'éducation peut apporter des améliorations non négligeables dans la vie des orphelins et des enfants vulnérables. Outre les connaissances et les compétences nécessaires à la vie quotidienne qu'elle confère, la scolarisation peut avoir un effet bénéfique sur le développement psychosocial d'un enfant et lui offrir un environnement sécurisé et structuré dans une période de trouble. Les écoles peuvent également constituer des centres de ressources utiles et compétents pour répondre aux besoins plus larges de la communauté. » La stratégie clé énoncée dans ce cadre en rapport avec l'éducation est de « garantir l'accès des orphelins et des enfants vulnérables aux services essentiels, notamment : éducation... ».

S'appuyant sur ce *Cadre* directeur, il est dès lors possible de dégager un certain nombre de principes fondamentaux destinés à sous-tendre les actions visant à améliorer l'éducation des orphelins et enfants vulnérables :

1. **Rôle essentiel des partenariats** : on ne saurait attendre des écoles de faire face, seules, à tous les défis qui se posent. Les ministères de l'Éducation, de la Santé et des Affaires sociales se doivent d'unir leurs efforts. Les organisations confessionnelles et leurs responsables ont un rôle à jouer en la matière, notamment s'ils sont déjà impliqués dans la fourniture d'assistance aux enfants vulnérables sous quelque forme que ce soit, éducation, nourriture ou logement par exemple.
2. Nécessité d'une **approche** des processus de décision, de planification, de mise en œuvre et de sensibilisation qui soit **fondée sur les droits fondamentaux** et centrée sur l'enfant. Les décisions doivent être prises

en tenant compte de l'intérêt supérieur de l'enfant et en associant de façon constructive les enfants et les jeunes affectés par le VIH/sida.

3. **Politique sociale** : il convient de réviser progressivement la politique menée dans ce domaine dans la perspective de protéger et de promouvoir le développement éducatif des enfants touchés par le VIH/sida.
4. **Initiatives bénéfiques pour les communautés** : il faut veiller à ce que les stratégies destinées à améliorer l'accès des enfants à l'éducation ne soient pas ciblées exclusivement vers les enfants rendus orphelins par le sida, mais étendues à tous les enfants vulnérables.¹⁶ Il importe que ces initiatives bénéficient directement aux écoles et aux communautés. Il faut, dans le même temps, qu'elles s'inscrivent dans la ligne de réformes plus larges engagées à l'échelon du système. Les stratégies, politiques sectorielles et processus de lutte contre la pauvreté peuvent être salutaires aux orphelins, enfants vulnérables et communautés auxquelles ils appartiennent si leur mise en œuvre intervient de manière décentralisée. Il peut ainsi s'agir d'une participation des communautés, sous la forme de dotations communautaires par exemple, visant à renforcer les capacités à long terme des familles et des communautés.
5. **Prévoir les étapes pour une action à grande échelle** : la programmation doit avoir comme double but de satisfaire aux besoins immédiats, mais aussi d'agir à plus long terme et à grande échelle (repas scolaires et abolition des droits de scolarité peuvent par exemple être prioritaires sur une réforme des programmes scolaires à court terme). Une planification à court, moyen et long terme est donc indispensable.
6. **Équilibre dans l'attention portée aux soins et au soutien des orphelins et enfants vulnérables et à la prévention** : les actions sont variables selon le stade d'évolution de l'épidémie et la nature de l'impact qu'elle produit. Dans le cas d'une épidémie naissante par exemple, il est préférable de privilégier la prévention, soins et soutien

16. UNICEF, ONUSIDA, USAID, 2002.

n'étant prodigués qu'à un nombre relativement restreint d'orphelins et d'enseignants touchés. Si l'épidémie en est à un stade plus avancé, il peut s'avérer nécessaire d'agir simultanément sur tous les fronts.

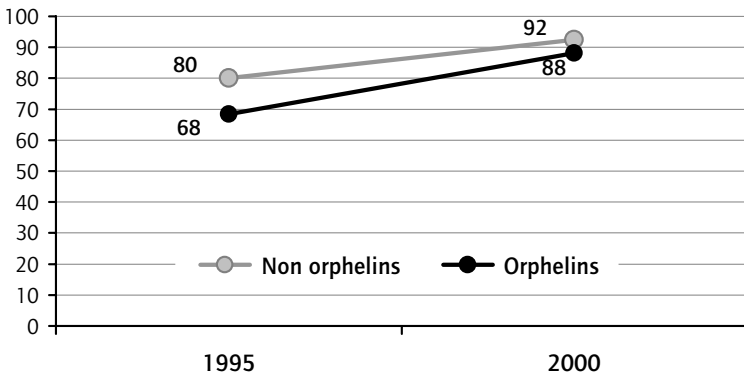
7. **Préservation du réseau familial et participation des familles** : il faut éviter, autant que possible, de séparer les frères et sœurs et de les éloigner de leurs familles, de proches parents ou d'environnements de type familial. Il est essentiel que ce principe se reflète dans l'éducation en associant les enfants et les jeunes, leurs familles et leurs communautés, ainsi que les organisations confessionnelles, à la recherche de solutions aux divers problèmes rencontrés, notamment : la distance entre la maison et l'école, les conditions de vie (et de travail), le statut socioéconomique, la nature du programme scolaire et des processus pédagogiques, l'existence d'un soutien psychosocial et d'un encadrement par des adultes.
8. **Volonté de suivi et d'évaluation** : il est indispensable de dispenser aux divers partenaires une formation et un soutien continu, à l'échelon des écoles et des communautés, de manière à pouvoir intégrer des indicateurs nationaux et locaux dans les programmes et le suivi.

ACTIONS PRIORITAIRES DESTINÉES À RÉPONDRE AUX BESOINS DES ORPHELINS ET AUTRES ENFANTS RENDUS VULNÉRABLES PAR LE VIH/SIDA

Garantir à tous, y compris aux orphelins et enfants vulnérables, l'accès à l'éducation

Éliminer les facteurs qui font obstacle à l'éducation et promouvoir « L'Éducation pour tous » sont des conditions préalables essentielles pour créer un environnement où les enfants défavorisés puissent s'épanouir, notamment dans les pays où le taux de scolarisation est faible. En offrant aux enfants et aux jeunes la possibilité d'acquérir et d'appliquer les techniques de base en lecture, écriture, calcul, ainsi que les compétences utiles pour la vie quotidienne, on peut leur changer la vie. Quant à faire de l'Éducation pour tous – soit l'équivalent d'un taux global de scolarisation nationale de 100% – une stratégie prioritaire, elle peut être d'un bénéfice considérable pour les orphelins. L'exemple de l'Ouganda est révélateur : les efforts qui ont été faits pour accroître le taux global de scolarisation dans ce pays se sont traduits par une augmentation très sensible de la fréquentation scolaire des orphelins (Figure 3). Il démontre que l'action en faveur des orphelins et des enfants vulnérables doit s'inscrire dans le cadre d'une initiative éducative de plus grande envergure.

Figure 3 : Pourcentage d'enfants (orphelins et non orphelins) qui fréquentent l'école, en Ouganda



L'un des risques, lorsque des ménages et des communautés victimes de l'impact du VIH/sida s'enfoncent dans la pauvreté, est que la demande de travail des enfants augmente et que les enfants plus âgés soient contraints de prendre soin de leurs frères et sœurs plus jeunes. Il convient de prendre en compte cette réalité dans les stratégies de lutte contre la pauvreté et dans la politique sociale, en imposant une baisse des coûts directs de la scolarisation. Les frais de scolarité et les coûts cachés de l'école sont les principaux freins à la scolarisation. L'abolition des frais de scolarité est une condition essentielle pour que les orphelins et les enfants vulnérables puissent avoir accès à l'école et y poursuivre une scolarité durable.

Des mesures s'imposent également pour alléger les coûts d'opportunité, parmi lesquelles l'octroi de bourses et de prêts d'études, la mise en place de programmes de protection et d'éducation de la petite enfance, la création de services de restauration scolaire ou la fourniture de compléments alimentaires aux ménages. Dans les régions où sévit l'insécurité alimentaire en particulier, l'instauration de services de restauration scolaire offre un double avantage : celui d'inciter les enfants à continuer de fréquenter l'école et celui d'améliorer leur état nutritionnel. Combinés à la fourniture de rations alimentaires à emporter, les repas scolaires ne bénéficient pas exclusivement à chaque enfant individuellement, mais contribuent plus largement au soutien du ménage. Il est néanmoins nécessaire que les programmes de nutrition scolaire soient entrepris en concertation avec les responsables des communautés et, le cas échéant, des donateurs, afin qu'une prise de conscience du risque – inhérent à ce type d'actions – de créer une dépendance ait lieu.

Un autre point qui mérite attention concerne l'impact de ces initiatives sur les enfants vulnérables. Il faut ainsi s'assurer que, tout autant que les garçons, les filles vont à l'école, de même que les enfants pauvres et orphelins ; que des coûts cachés nouveaux ne vont pas se substituer aux frais d'enseignement scolaire formel ; et que la qualité de l'éducation est maintenue à un niveau acceptable. Des mécanismes spécifiques seront nécessaires pour suivre les progrès accomplis, à l'échelon local et national, et pour compléter les informations fournies par l'indicateur mondial comparatif

de la scolarisation des orphelins et des non orphelins, présenté lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/sida (2001).¹⁷

Des actions spécifiques seront notamment engagées pour :

- **faire de « l'Éducation pour tous » une priorité** et un mécanisme pivot de la coordination en vue de protéger les orphelins et enfants vulnérables du VIH/sida tout en développant les possibilités pour ces enfants et ces jeunes ;
- **abolir les droits de scolarité** et y apporter des solutions de remplacement. Une aide internationale susceptible d'avoir un impact à l'échelon des écoles sera essentielle ;
- cibler les interventions visant à **réduire les coûts de l'éducation, autres que frais de scolarité**, y compris coûts d'opportunité, tels que subventions octroyées par les écoles et les communautés, bourses et prêts, dotations communautaires, services de repas scolaires ou compléments d'aide alimentaire pour les ménages, ou autres mesures d'encouragement ;
- **créer des réseaux de communautés** par le biais de la formation et du soutien d'enseignants et de comités de village afin d'identifier les enfants vulnérables – filles et orphelins par exemple – et de leur fournir une aide pour qu'ils aillent à l'école et y suivent une scolarité durable ; mettre en place des environnements de type familial ; et prodiguer des soins et un soutien aux orphelins et aux ménages dirigés par des enfants ;
- **diversifier les solutions et offrir un accès élargi et souple à une éducation de qualité**, y compris approches non formelles, aides alimentaires à caractère incitatif, horaires d'enseignement variables, programmes de formation accélérée et de rattrapage, par l'intermédiaire de réseaux de soutien entre pairs et entre communautés, associations de parents et d'enseignants, environnements de travail et programmes de vulgarisation à destination des jeunes par exemple ;

17. *Ratio de scolarisation actuelle des orphelins par rapport aux non orphelins, âgés de 10 à 14 ans.* (ONUSIDA, 2002)

- **créer des structures communautaires de protection, d'éducation et de développement de la petite enfance de qualité** pour les enfants âgés de 0 à 5 ans, permettant de repérer rapidement les enfants vulnérables et offrant une qualité de soins et soutien propice à leur bon développement ; et
- **suivre les progrès accomplis à l'échelon international et local** par rapport aux objectifs EPT et aux engagements convergents de l'UNGASS en faveur de l'éducation des orphelins et autres enfants vulnérables.

Gérer l'offre d'éducation et en assurer la qualité

Dans de nombreuses régions, le VIH/sida menace les progrès récemment accomplis en matière d'éducation de base et perturbe gravement le fonctionnement du secteur éducatif. La réalisation de la parité de scolarisation entre orphelins et non orphelins, ainsi que des objectifs de l'Éducation pour tous, a toutes les chances de rester un vœu pieu si aucune action sérieuse n'est engagée pour lutter contre l'impact du VIH/sida sur le secteur éducatif.

Il est du devoir des gouvernements de mettre en œuvre, à l'échelon du système, des ripostes durables à l'impact qu'exerce le VIH/sida sur tous les aspects de l'éducation. Plus spécifiquement, il s'agira de cibler ces ripostes sur l'impact de ce fléau en matière d'offre, de demande et de qualité de l'éducation d'une part et sur l'équité et les inégalités entre les sexes d'autre part. Les systèmes de gestion et d'information de l'éducation seront renforcés, d'où une plus grande capacité à prévoir et à planifier des réformes, mais aussi à élaborer des politiques et des processus efficaces contre le VIH/sida en agissant au niveau des programmes scolaires, du type de scolarisation et de l'implantation géographique de des écoles accessibles aux enfants vulnérables. Les systèmes d'information remplissent une fonction essentielle : ce sont eux dont le secteur dépend pour recenser les ressources humaines, trouver aux professionnels compétents ayant succombé à l'épidémie des remplaçants capables de répondre aux besoins des orphelins en sus des responsabilités classiques d'enseignement à

assumer. Le rôle des écoles en l'occurrence peut être de rendre compte des conditions de vie locale des orphelins via des réseaux scolaires et communautaires, compléments indispensables des systèmes nationaux d'information et de gestion de l'éducation. Divers paramètres, individuels (élève) environnementaux et sociaux, seront également mesurés pour permettre d'éliminer progressivement les obstacles à un accès élargi à l'éducation et à une amélioration de la qualité et des niveaux scolaires. Ces informations seront d'une valeur inestimable aux partenaires qui mènent des actions sur le plan éducatif.

L'impact du VIH/sida sur les enseignants, les administrateurs, les élèves et leurs familles est loin d'être négligeable. Les enseignants ont un rôle capital à jouer vis-à-vis des enfants d'âge scolaire dont ils ont la charge : ils ont en effet les moyens de les prémunir contre le VIH et de leur procurer un soutien affectif et psychosocial. L'amélioration de la qualité de l'école passe notamment par un renforcement des capacités des enseignants et la mise en place de mécanismes d'inspection. Une protection des enseignants est également nécessaire. Il importe que les gouvernements y prêtent attention dans le cadre de leurs politiques et qu'ils prennent des dispositions en ce sens afin de réduire les risques auxquels sont exposés les enseignants.

Des actions spécifiques seront notamment engagées pour :

- **instaurer**, au sein des gouvernements, **des unités** et des processus de **gestion** et leur fixer des règles claires en termes de responsabilité de manière à garantir la continuité et l'efficacité des actions éducatives à l'échelon du pays ;
- **procéder à une évaluation et une analyse du secteur**, y compris dans le cadre d'une participation intersectorielle, et mettre l'accent sur la coordination entre les partenaires ;
- **améliorer la planification des ressources humaines dans le secteur éducatif** en s'appuyant sur des systèmes d'information aptes à offrir un suivi de l'offre d'enseignants (érosion des effectifs et absentéisme par exemple), de la demande d'éducation et d'autres facteurs liés à

l'éducation, tels que l'estimation des coûts résultant du rôle plus vaste conféré aux enseignants et aux écoles pour répondre aux besoins, fondamentaux et scolaires, des enfants et des jeunes vulnérables ; et utiliser ces informations pour améliorer et accélérer le recrutement et le remplacement d'enseignants et garantir des conditions d'enseignement plus stables ;

- **développer les systèmes de statistiques sur l'éducation et les systèmes d'information pour la gestion de l'éducation** afin qu'ils soient plus complets et mieux adaptés aux besoins du pays et des communautés ;
- **renforcer les capacités d'action contre le VIH/sida** dans les institutions de formation des enseignants et dispenser, aux directeurs d'école et aux chefs d'établissement, une formation sur la gestion scolaire dans les communautés touchées par le sida, y compris sur la gestion de systèmes locaux d'information aptes à promouvoir les initiatives locales et une vision plus large de l'école ; et
- élaborer **des politiques éducatives globales d'action contre le VIH/sida sur le lieu de travail** en conformité avec le *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/sida* et le monde du travail et créer des partenariats avec des syndicats d'enseignants ou d'autres groupements pour le développement et la mise en œuvre.

Étendre le rôle des écoles en matière de soins et de soutien aux orphelins et enfants vulnérables

Les systèmes éducatifs ont un impact plus fort sur les communautés que toute autre institution publique, mais ils sont victimes d'une sous-utilisation de leurs ressources et de leur potentiel, ainsi que d'un manque de moyens. Si le VIH/sida, de par la menace et la réalité qu'il représente, constitue un effroyable défi, il peut aussi agir comme catalyseur en accélérant la réforme des écoles et des systèmes éducatifs, et ce, quel que soit le stade d'évolution de l'épidémie. Qui plus est, le sentiment d'urgence qu'engendre ce fléau peut pousser à intervenir sans délai pour faire des écoles des centres de ressources capables de répondre aux besoins des communautés en termes de protection et de prévention contre le VIH/sida.

Toute action menée contre le VIH/sida est de nature à profiter aux systèmes éducatifs dans leur ensemble. À titre d'exemple, en créant des écoles qui sont conviviales pour les enfants¹⁸ et apportent un soutien efficace aux enfants touchés par le VIH, on crée un environnement salubre à tous les enfants. De même, on peut penser que des systèmes qui permettent aux enfants affectés par le sida d'accéder à l'école vont favoriser la scolarisation de tous les enfants vulnérables. Enfin, s'agissant de la formation des enseignants, il sera utile d'y adjoindre un volet axé sur le renforcement de leurs capacités et celles de leurs élèves à faire face au VIH/sida.

Pour que les écoles exploitent au mieux leur potentiel, il faut qu'elles facilitent les approches multisectorielles et en assurent la coordination. Comme il est décrit dans l'Éducation pour tous, le programme FRESH¹⁹, par exemple, illustre l'efficacité que peuvent avoir les écoles en privilégiant des actions prioritaires destinées à répondre, collectivement, à une grande diversité de besoins des élèves. Ces initiatives comptent parmi les plus rentables que peut engager un pays pour améliorer simultanément l'éducation, la santé et les conditions sociales afférentes.²⁰

Des actions spécifiques seront notamment engagées pour :

- **développer les liens des écoles avec les services sociaux et les organisations confessionnelles des communautés** de manière à garantir une meilleure prise en compte des besoins des enfants et des adolescents, ainsi que des différences entre les sexes, et à pourvoir aux besoins spécifiques des groupes vulnérables en termes de santé, d'alimentation, de logement, de soutien psychosocial et de compétences de subsistance et de gestion domestique pour les enfants sans entourage adulte ;

18. Écoles conviviales pour les enfants : consulter le site http://www.unicef.org/girlseducation/index_focus_schools.html

19. FRESH (2000) – Focusing Resources for Effective School Health (Accorder une priorité à un programme efficace de santé scolaire) est un programme interinstitutions créé à l'initiative conjointe de l'UNICEF, de la Banque mondiale, de l'UNESCO et de l'OMS, qui énonce des recommandations en matière d'eau et d'assainissement, de politiques, d'éducation sanitaire fondée sur l'acquisition de compétences et de services sanitaires dont la mise en œuvre est à assurer par les écoles. Consulter le site Internet : <http://www.schoolsandhealth.org/FRESH.htm>

20. Banque mondiale, PCD, UNICEF, ONUSIDA, 2002.

- **responsabiliser les associations d'enseignants, de parents et de membres des communautés** afin qu'ils apportent leur soutien aux écoles et qu'ils participent à leur gestion et à d'autres initiatives, tels que des programmes nationaux de nutrition scolaire destinés à répondre aux besoins éducatifs, sanitaires et nutritifs des enfants vulnérables et de leurs enseignants ;
- dispenser aux intervenants en milieu scolaire (y compris aux pairs et aux enseignants) une formation et un soutien afin de développer les connaissances, attitudes et savoir-faire dont ils ont besoin pour pouvoir, par le biais de l'école, offrir une **éducation fondée sur les compétences nécessaires à la vie courante (en particulier sur la prévention du VIH/sida), une éducation à la nutrition et une protection infantile** ;
- établir des liens entre les écoles et les communautés en vue de développer des **compétences génératrices de revenu et d'autres activités productives, comme la création de jardins à l'école** ;
- **coordonner la participation de plusieurs secteurs et partenaires** à l'ouverture d'écoles dans des communautés pour en faire des centres de ressources et des espaces sécurisés pour les enfants, avec le soutien de ministères de l'Éducation, de la Santé, des Affaires sociales et de l'Information, du conseil national du sida, des Nations Unies et d'organisations de la société civile ;
- **élaborer des plans, des politiques et des processus** destinés à promouvoir un rôle élargi des écoles par le biais de partenariats ; et
- **sensibiliser**, au plus haut niveau, les responsables des gouvernements, des ministères de l'Éducation et d'autres secteurs en faveur d'une éducation de qualité susceptible d'avoir un impact réel et positif sur les enfants vulnérables.

Protéger les orphelins et autres enfants rendus vulnérables par le VIH/sida

La Convention relative aux droits de l'enfant énonce clairement ce à quoi les enfants, y compris les enfants vulnérabilisés par le VIH/sida, sont en droit de prétendre. En tant qu'institution fondée sur le respect de droits fondamentaux, l'école peut protéger les élèves de la discrimination et leur donner les moyens de faire entendre leur voix. Elle donne aussi les moyens de lutter contre l'inégalité des filles et des garçons face au VIH/sida.

Les enfants orphelins ont, plus que d'autres enfants, besoin de la protection particulière qu'il incombe à l'école d'offrir. En instaurant des codes de conduite à l'attention du personnel scolaire et en veillant à leur application, on parvient, non seulement à améliorer la sécurité et la protection à l'école, mais aussi à renforcer la confiance de la communauté dans l'école et à augmenter les demandes d'inscription. Les professionnels et para-professionnels issus de la communauté ont une responsabilité importante dans l'établissement de normes scolaires et communautaires sur la protection des enfants et des jeunes ; il peut s'agir de responsables de la protection dans l'école ou la communauté, de responsables ou personnels d'encadrement ou de membres de la communauté compétents pour prodiguer des conseils ou pour prendre contact, lorsque cela est nécessaire, avec d'autres organismes.

Dispenser aux enfants, aux jeunes et au personnel, une éducation à la prévention du VIH/sida fondée sur l'acquisition de compétences peut être un instrument institutionnel efficace pour inculquer, à l'échelon local, les connaissances, attitudes et compétences de la vie courante dont chacun a besoin afin de gérer les relations interpersonnelles et les situations potentiellement à risque. Pour les orphelins, qui n'ont plus la possibilité d'acquérir de leurs parents ces compétences essentielles, de tels programmes peuvent les aider à faire face à leurs émotions et à faire des choix de vie positifs. Toutefois, une éducation fondée sur l'acquisition de

compétences²¹ doit aller plus loin qu'une éducation à la prévention du VIH et intégrer d'autres aspects, sociaux et sanitaires, étroitement liés à la survie et au développement des enfants et des jeunes. Gérer la violence et les conflits, promouvoir l'égalité des sexes, protéger contre la discrimination et la stigmatisation liée au VIH : ce sont là des questions qui sont importantes pour tous les enfants et les jeunes et qui peuvent s'appliquer aussi aux orphelins. Des programmes ciblés destinés à aider les jeunes qui assument la responsabilité de chef de famille seront tout aussi utiles.

Des actions spécifiques seront notamment engagées pour :

- lancer, dans les écoles et les communautés, des campagnes visant à **réduire la discrimination envers les filles ou liée au sida**, dont sont victimes les orphelins et les enfants vulnérables en particulier – dans le cadre de partenariats regroupant des ministères, des acteurs de la société civile, des responsables de communauté, des familles, des enfants et des jeunes ;
- intégrer la lutte contre la stigmatisation et la discrimination dans **les politiques et les pratiques scolaires** ; et
- prêter attention à **la protection contre les sévices sexuels et l'exploitation sexuelle**, notamment pour les filles, en mettant l'accent sur la sécurité et la protection des élèves au sein d'écoles conviviales pour les enfants grâce à l'instauration et à l'application de codes de conduite clairement énoncés, à la formation du personnel scolaire, à la création de mécanismes de protection communautaires et à des réseaux et des services de pilotage et d'évaluation.

21. L'éducation fondée sur l'acquisition de compétences désigne un processus interactif d'enseignement et d'apprentissage par lequel des enfants et des jeunes peuvent acquérir des connaissances, des attitudes et des compétences (psychosociales et relationnelles par exemple) qui les aident à adopter des comportements sains, comme le fait de prendre davantage en main leur propre vie ; à faire des choix de vie sains ; à mieux résister aux pressions négatives et à éviter autant que possible les comportements dangereux. Les approches éducatives traditionnelles fondées sur l'information ne suffisent en général pas à induire un changement de comportement ou d'attitude.



TRACER LE CHEMIN À VENIR

Nul ne peut nier que l'impact du VIH/sida sur la vie des enfants continue de s'étendre, notamment en Afrique subsaharienne. Il sera par conséquent nécessaire de poursuivre la lutte durant les dix prochaines années.

Il incombe aux gouvernements d'engager, de toute urgence, une action globale susceptible de s'inscrire dans la durée. Cette action comportera la mise en œuvre de politiques sociales axées vers les enfants affectés par le VIH/sida et visant à améliorer leur sécurité alimentaire et leur accès à des services essentiels, comme l'éducation et la santé, à les protéger contre la stigmatisation, la discrimination et l'exploitation et à réduire leur vulnérabilité face au VIH/sida.

L'instauration de **partenariats authentiques et efficaces** sera cruciale. L'éducation est un droit fondamental de l'être humain qui doit être au cœur de toute action menée pour relever les défis vitaux auxquels sont confrontés les enfants touchés par le VIH/sida. Mais la nature et l'ampleur de ces défis dépassent de loin le cadre traditionnel de l'éducation et les moyens dont elle dispose. Cette nouvelle donne impose dès lors la mise en place de réseaux. Elle impose une mobilisation concrète des ressources internationales, nationales, communautaires et institutionnelles pour faire en sorte que la vie des enfants ne soit plus « ce qu'elle est », mais « ce qu'elle devrait être ». Il est essentiel d'intégrer les besoins des orphelins et autres enfants vulnérabilisés par le VIH/sida dans des initiatives éducatives et sociales plus larges, telles que les stratégies de lutte contre la pauvreté et l'Initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles. Le *Cadre pour la protection, les soins et le soutien aux orphelins et enfants vulnérables vivant dans un monde avec le VIH et sida* proposera les premiers points de repère. La création de partenariats avec des ministères, des acteurs de la société civile, des syndicats d'enseignants, des communautés, des enfants et des jeunes facilitera directement les actions au sein des établissements scolaires et en collaboration avec eux.

Une volonté politique de la part des gouvernements nationaux sera nécessaire afin de donner aux écoles un rôle plus large. Outre un *leadership* national, essentiel dans des pays qui mènent des actions d'envergure, l'implication d'organismes et de responsables locaux – responsables de communautés traditionnelles, organisations confessionnelles, groupes constitutifs communautaires, mouvements de jeunes et autres organisations non gouvernementales – est vitale pour que les programmes puissent avoir un impact réel sur le terrain. Des efforts visant à renforcer le *leadership* à tous les niveaux serviront de base à toute action.

La mobilisation des ressources et la coordination des initiatives de la communauté internationale en articulation autour de grandes lignes d'action constitueront un volet essentiel de l'action en faveur de des orphelins et autres enfants vulnérabilisés par le VIH/sida. Une prise de conscience des interactions et des effets de synergie possibles entre divers secteurs et types d'interventions sera d'une grande importance pour tous les acteurs. Mais, pour les donateurs et les membres de la communauté internationale responsables de la gestion des ressources et des décisions en termes d'application, elle sera d'une importance capitale.

Suivi et évaluation : À terme, l'efficacité des efforts qui auront été déployés collectivement se mesurera à la qualité de vie des orphelins et autres enfants vulnérables. Le pilotage de l'indicateur de l'UNGASS sur le VIH et les orphelins sera une aide pour évaluer l'évolution du taux comparatif de scolarisation des orphelins et des non orphelins. Pour autant, le besoin d'informations reste considérable dans de nombreux domaines, comme l'élaboration de programmes de qualité pour les enfants vulnérables et le suivi d'autres aspects de leur condition. La mise au point d'instruments adaptés pour répondre à ce besoin demeure donc d'actualité.



RÉFÉRENCES

Ainsworth, M. ; Filmier, D. 2002. *Poverty, AIDS and children's schooling: A targeting dilemma*. Washington DC : Banque mondiale.

Banque mondiale ; Partenariat pour le développement de l'enfant ; UNICEF ; ONUSIDA. 2002. *Ensuring education access for orphans & vulnerable children*. Washington DC : Banque mondiale, Partenariat pour le développement de l'enfant, UNICEF, ONUSIDA.

Bicego, G. ; Rutstein, S. ; Johnson, S. 2003. « Dimension of the emerging orphan crisis in sub-Saharan Africa ». Dans : *Social Science & Medicine*, 56.

Carr-Hill, R. 2002. *The impact of HIV/AIDS on education and institutionalizing preventive education*. Paris : UNESCO IYPE.

Case, A. ; Paxton, C. ; Albleidinger, J. 2002. *Orphans in Africa*. Massachusetts : National Bureau of Economic Research.

Chesterfield, R. ; Enge, K.I. ; Martinez-Enge, P. 2001. *Girls' education and crisis*. Document préparé pour l'USAID, Global Women in Development. Girls' Education Monitoring System.

Family Health International. 2001. *Care for orphans, children affected by HIV/AIDS and other vulnerable children: A strategic framework*. Arlington, VA : Family Health International.

Family Support Trust, Zimbabwe. 2003. Site Internet : <http://www.cindi.org.za/papers/paper5.htm>

Hepburn, A. 2001. « Primary education in Eastern and Southern Africa: Increasing access for orphans and vulnerable children in AIDS-affected areas. » Site Internet : http://www.usiad.gov/pop_health/dcofwwf/reports/hepburn.html

- Holzmann R. ; S.L. Jorgensen. 2000. « Social risk management, a new conceptual framework for social protection and beyond ». Dans : *Social Protection Discussion Paper 0006*. Washington DC : Banque mondiale (disponible sur le site Internet : www.worldbank.org/SP).
- Human Rights Watch. 2003. *Suffering in silence: The links between human rights abuses and HIV transmission to girls in Zambia*. New York : Human Rights Watch.
- International HIV/AIDS Alliance. 2003. *Building blocks: Africa-wide briefing notes for education*. Londres : International HIV/AIDS Alliance.
- Organisation internationale du travail. 2003. Consulter le site Internet de l'UNICEF à : http://www.unicef.org/aids/index_orphans.html
- ONUSIDA. 1999. *Réduire la vulnérabilité des filles au VIH/sida : l'approche thaïlandaise*. Genève : ONUSIDA.
- ONUSIDA. 2002. *Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement de l'UNGASS sur le VIH/sida. Indicateurs de base*. Genève : ONUSIDA.
- Subbarao, K. ; Coury, D. 2003. *Orphans in sub-Saharan countries: A framework for public action*. Washington DC : Banque mondiale.
- UNESCO. 2000. *Éducation pour tous. Cadre d'action de Dakar*.
http://www.unesco.org/education/efa/ed_for_all/framework.shtml
- UNICEF, Afrique de l'Est et Afrique australe. 2002. Eastern and Southern Africa Regional Workshop on Children Affected by HIV/AIDS. Kenya.
- UNICEF. 2003. *Les générations orphelines d'Afrique*. New York : sous presse.
- UNICEF ; Banque mondiale. 2002. *Ensuring educational access for orphans and vulnerable children: a training module*. New York : UNICEF, Banque mondiale.
- UNICEF ; ONUSIDA ; USAID. 2002. *Les enfants au bord du gouffre 2002 : Rapport commun sur le nombre estimatif d'orphelins et les stratégies de programme*. New York : UNICEF, ONUSIDA, USAID.

UNICEF. 2002. *Situation assessment and analysis of children in Zimbabwe*. Harare : UNICEF.

Wijngaarden, J. ; Shaeffer, S. 2003. *The impact of HIV/AIDS on children and young people: Reviewing research conducted and distilling implications for the education sector in Asia*. Bangkok : UNESCO.



ANNEXE 1

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Le présent document est le fruit d'une initiative commune de l'ONUSIDA et de ses organismes coparrainants, et de concertations menées durant 12 mois avec des organismes donateurs des Nations Unies, des ONG et des associations professionnelles. Il devait à l'origine servir de document de travail pour le Forum des partenaires mondiaux sur les orphelins et les enfants rendus vulnérables par le VIH/sida qui s'est tenu en octobre 2003 à Genève.

La version initiale de ce document a été rédigée par Amaya Gillespie (UNICEF) et Donald Bundy (Banque mondiale). Cooper Dawson (UNICEF) a ensuite mené le travail d'édition et de vérification technique permettant la production de la version publiée.

Nous tenons à remercier tous ceux qui, dans le cadre de l'IATT, ont contribué au bon déroulement de ce processus et à la diffusion des versions successives du document, au sein de leurs organisations comme à leurs partenaires et homologues. Les logos des partenaires ayant prêté leur appui à ce projet sont reproduits en couverture.

La version finale de ce document a été conçue pour s'inscrire plus largement dans le contexte du *Cadre pour la protection, les soins et le soutien aux orphelins et enfants vulnérables vivant dans un monde avec le VIH et sida*, et la série *Les enfants au bord du gouffre*.

ANNEXE 2

MEMBRES DE L'IATT

Équipe de travail inter-institutions de l'ONUSIDA sur l'éducation

ACADÉMIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION (AED)

Beverly Jones

Vice-président principal et directeur (Senior Vice President and Director),
Global Education Center

Académie pour le développement de l'éducation (AED)

1825 Connecticut Avenue, NW

Washington, DC 20009-5721

États-Unis d'Amérique

Téléphone : (1 202) 884-8309

Télécopie : (1 202) 884-8405

bjones@aed.org

Frank Beadle de Palomo

Vice-président principal et directeur (Senior Vice President and Director),
Center on AIDS & Community Health

Académie pour le développement de l'éducation (AED)

1825 Connecticut Avenue, NW

Washington, DC 20009-5721

États-Unis d'Amérique

Téléphone : (1 202) 884 8883 or 884 8862

Télécopie : (1 202) 884 8474

fbeadle@aed.org

May Rihani

Vice-président principal et directeur de la Division égalité entre les sexes
et développement (Senior Vice President and Director of Gender and
Development)

Académie pour le développement de l'éducation (AED)

1825 Connecticut Avenue, NW

Washington, DC 20009-5721

États-Unis d'Amérique

Téléphone : (1 202) 884 8292

Télécopie : (1 202) 884 8405

mrihani@aed.org

ACTIONAID/GCE

Tania Boler

Conseiller pour l'éducation et le VIH (Education and HIV Adviser)

Action Aid

Hamlyn House,

Macdonald Road

Londres N19 5PG

Royaume-Uni

Téléphone : (44 207) 561 7568

Télécopie : (44 207) 272 0899

tania.boler@actionaid.org

http://www.actionaid.org

AGA KHAN FOUNDATION

Sarah Bouchie

Administrateur de programme d'éducation (Education Program Officer)

Aga Khan Foundation USA

Suite 901

1825 K Street NW

Washington, DC 20006

États-Unis d'Amérique

Téléphone : (1 202) 293 2537

Télécopie : (1 202) 785 1752

sbouchie@akfusa.org

AGENCE CANADIENNE POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI)

Maysa Jalbout

Conseiller principal en éducation

Direction générale des politiques

ACDI

200 Promenade du Portage

Hull, P.Q. K1A 0G4

Canada

Téléphone : (1 819) 956 9803

Télécopie : (1 819) 953 3348

MAYSA_JALBOUT@acdi-cida.gc.ca

Scott Walter

Conseiller principal en éducation
Direction générale des politiques
ACDI
200 Promenade du Portage, Gatineau
Québec
Canada K1A 0G4
Téléphone : (1 819) 997 0892
Télécopie : (1 819) 994 3327
scott_walter@acdi-cida.gc.ca

**AGENCE SUÉDOISE POUR LE DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL**

Berit Rylander

Education Division
Department for Democracy and Social Development
ASDI
Sveavägen 20
SE 105 25
Stockholm
Suède
Téléphone : (46 08) 698 4062
Télécopie : (46 08) 698 5647
berit.rylander@sida.se

AMERICAN INSTITUTES FOR RESEARCH

Bradford Strickland, Ph.D

Chargé de recherche principal (Senior Research Scientist)
American Institutes for Research
1000 Thomas Jefferson Street, NW
Washington, DC 20007-3835
États-Unis d'Amérique
Téléphone : (1 202) 403 5566
Télécopie : (1 202) 403 5979
bstrickland@air.org

Talaat Moreau, Ph.D

Analyste principal de l'éducation (Senior Education Analyst)

American Institutes for Research

1000 Thomas Jefferson Street, NW

Washington, DC 20007-3835

États-Unis d'Amérique

Téléphone : (1 202) 403 5954

Télécopie : (1 202) 403 5979

tmoreau@air.org

BANQUE MONDIALE

Donald Bundy

Spécialiste principal

Banque mondiale

School Health and Nutrition

HIV/AIDS and Education

MSN G8-800

1818 H Street, NW

Washington, DC 20433

États-Unis d'Amérique

Téléphone : (1 202) 473 3636

Télécopie : (1 202) 522 3233

dbundy@worldbank.org

http://www.worldbank.org

Keith Hansen

Directeur de l'Équipe de campagne Sida pour l'Afrique

Banque mondiale

1818 H Street, NW

Washington, DC 20433

États-Unis d'Amérique

Téléphone : (1 202) 473 4680

khansen@worldbank.org

BIT

Bill Ratteree

Spécialiste du secteur Éducation
Bureau international du travail
4, route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse
Téléphone : (41 22) 799 71 43
Télécopie : (41 22) 799 70 46
ratteree@ilo.org

Claire Mulanga

Administrateur technique (Technical Officer)
Programme mondial sur le VIH/sida et le monde du travail
Bureau international du travail
4, route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse
Téléphone : (41 22) 799 8227
Télécopie : (41 22) 799 6349
mulanga@ilo.org

José Laporte

BIT
Programme mondial sur le VIH/sida et le monde du travail
Téléphone : (41 22) 799 7759
Télécopie : (41 22) 799 6349
laporte@ilo.org

COMMISSION EUROPÉENNE

Johan Stierna

Député (Deputy)

Commission européenne

1049 Bruxelles

Belgique

Téléphone : (322) 299 11 11

johan.stierna@cec.eu.int

Marja Karjalainen

DH Development, unité B3 "Human and social development"

Commission européenne

1049 Bruxelles

Belgique

Marja.Karjalainen@cec.eu.int

DEVELOPMENT COOPERATION IRELAND

Maire Matthews

Development Cooperation Ireland

Bishops Square

Redmond Hill

Dublin 2

Irlande

Téléphone : (353 1) 408 2923

Télécopie : (353 1) 408 2884

maire.matthews@dfa.ie

Nicola Brennan

Development Cooperation Ireland

Development Cooperation Directorate

Bishops Square

Redmond Hill

Dublin 2

Irlande

Téléphone : (353 1) 408 2991

Nicola.Brennan@iveagh.irlgov.ie

DFID

David Clarke

Conseiller principal en éducation (Senior Education Adviser)

AIDS Team

Policy Division

DFID

1, Palace Street

Londres

SW1E 5HE

Royaume-Uni

Téléphone : (44 207) 023 1787

Télécopie : (44 207) 023 0428

D-Clarke@dfid.gov.uk

<http://www.dfid.gov.uk>

Sandra Barton

Conseiller en éducation (Education Adviser)

DFID

1 Palace Street

Londres

SW1E 5HE

Royaume-Uni

Téléphone : (44 207) 023 0353

Télécopie : (44 207) 023 0287

s-barton@dfid.gov.uk

EDUCATION DEVELOPMENT CENTER

Cheryl Whitman

Vice-président principal, Directeur de l'EDC (Senior Vice President, EDC Director),

Health and Human Development Programs

55 Chapel Street

Newton, MA 02458-1060

États-Unis d'Amérique

Téléphone : (1 617) 618 2300

Télécopie : (1 617) 527 4096

Cvincewhitman@edc.org

FNUAP

Delia Barcelona

Conseiller technique
Siège du FNUAP
Reproductive Health Branch
Technical Support Division
220 East 42nd Street
New York
NY 10017 États-Unis d'Amérique
Téléphone : (1 212) 297 5233
Télécopie : (1 212) 297 4915
barcelona@unfpa.org

Julitta Onabanjo

Conseiller technique
Siège du FNUAP
HIV/AIDS Branch
Technical Support Division
220 East 42nd Street
New York
NY 10017 États-Unis d'Amérique
Téléphone : (1 212) 297 5262
Télécopie : (1 212) 297 4915
onabanjo@unfpa.org

FONDATION FORD

David Winters

Administrateur de programme (Program Officer)
Fondation Ford
320 E.43 Street
New York, NY 10010
États-Unis d'Amérique
Téléphone : (1 212) 573 4935
Télécopie : (1 212) 351 3657
d.winters@fordfound.org

FONDATION NELSON MANDELA

Makano Morojele

Administrateur de programme (Programme Manager)

Fondation Nelson Mandela

Private Bag X70 000

Houghton 2041

Afrique du Sud

Téléphone : (27 11) 728 1000 poste 4118

Télécopie : (27 11) 728 1111

makano@nelsonmandela.org

Elaine McKay

Administrateur de programme (Programme Manager)

Fondation Nelson Mandela

Private Bag X70 000

Houghton 2041

Afrique du Sud

Téléphone : (27 11) 728 1000 poste 4126

Télécopie : (27 11) 728 1111

elaine@nelsonmandela.org

HCR

Paul Spiegel

Administrateur technique principal pour le VIH/sida (Senior, HIV/AIDS

Technical Officer)

HCR

Case Postale 2500

1211 Genève, 2 Depot

Suisse

Téléphone : (41 22) 739 8289

Télécopie : (41 22) 739 7366

Spiegel@unhcr.ch

INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION

Wouter Van der Schaaf

Internationale de l'éducation
5 bd du Roi Albert II (8th)
Bruxelles, 1210
Belgique
Téléphone : (322) 224 0611
Télécopie : (322) 224 0606
wouter.vanderschaaf@ei-ie.org

MINISTÈRE NÉERLANDAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Onno Koopmans

Spécialiste pour l'éducation de base (Basic Education Expert)
Ministère néerlandais des Affaires étrangères
PO Box 20061
2500 EB La Hague
Bezuidenhoutseweg 67
Pays-Bas
Téléphone : (31 70) 348 6482
Télécopie : (31 70) 348 6436
ot.koopmans@minbuza.nl

OMS

Jack Jones

Chef de l'unité Santé scolaire /santé des jeunes
OMS
20, Avenue Appia
Genève 27
Suisse 1211
Téléphone : (41 22) 791 2111
jonesj@who.ch

ONUSIDA

Purnima Mane

Point focal ONUSIDA pour l'UNESCO
Directeur, Mobilisation sociale et information (Director, Social
Mobilization and Information)

ONUSIDA

20 Avenue Appia

1211 Genève 27

Suisse

Téléphone : (41 22) 791 4446

Télécopie : (4 122) 791 4741

manep@unaids.org

Gillian Holmes

Chef, Développement de programme (Chief, Programme Development)

ONUSIDA

20 Avenue Appia

1211 Genève 27

Suisse

Téléphone : (41 22) 791 4644

Télécopie : (41 22) 791 4768

holmesg@unaids.org

Aurorita Mendoza

Conseiller pour la prévention et la vulnérabilité (Prevention &
Vulnerability Adviser)

ONUSIDA

20 Avenue Appia

1211 Genève 27

Suisse

Téléphone : (41 22) 791 1468

Télécopie : (41 22) 791 4898

mendozaa@unaids.org

PNUD

Chika Saito

HIV/AIDS Group, Bureau for Development Policy

PNUD

304E 45th St., FF-1050

New York, NY 10017

États-Unis d'Amérique

Téléphone : (1 212) 906 5014

Télécopie : (1 212) 906 5023

chika.saito@undp.org

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

Robin Jackson

Chef des services VIH/sida (Chief, HIV/AIDS Services)

Programme alimentaire mondial

Via Cesare Guilio Viola 68

Parco di Medici

00148 Rome

Italie

Téléphone : (39 06) 6513 2562

Télécopie : (39 06) 6513 2873

Robin.Jackson@wfp.org

Fatima Ali-Khan

Administrateur de programme - Éducation à la prévention du VIH/sida

(Program Officer - HIV/AIDS Prevention Education)

HIV/AIDS & School Feeding Units

Programme alimentaire mondial

Via Cesare Guilio Viola 68

Parco di Medici

00148 Rome

Italie

Téléphone : (39 06) 6513 2106

Télécopie : (39 06) 6513 2854

Fatima.Ali-Khan@wfp.org

UNESCO (Agence coordinatrice)

Gudmund Hernes

Directeur

Institut international de planification de l'éducation

7-9 rue Eugène Delacroix,

75116 Paris

France

Téléphone : (33 1) 45 03 70 00

Télécopie : (33 1) 40 72 83 66

g.hernes@iiep.unesco.org

Alexandra Draxler

Spécialiste principale du programme

Unité de coordination du VIH/sida de l'UNESCO

Institut international de planification de l'éducation

7-9 rue Eugène Delacroix

75116 Paris

France

Téléphone : (33 1) 45 03 77 88

Télécopie : (33 1) 40 72 83 66

a.draxler@iiep.unesco.org

Mary Joy Pigozzi

Directrice/Division pour la promotion de la qualité de l'éducation

UNESCO

7 Place de Fontenoy

75007 Paris

France

Téléphone : (33 1) 45 68 10 99

Télécopie : (33 1) 45 68 55 16

mj.pigozzi@unesco.org

Christopher Castle

UNESCO

7 Place de Fontenoy

75007 Paris

France

Téléphone : (33 1) 45 68 09 71

C.Castle@unesco.org

Christine Panchaud

Coordinateur de programme pour le VIH/sida
UNESCO/ Bureau international de l'éducation
C.P. 199
1211 Genève 20
Suisse
Téléphone : (41 22) 917 7852
Télécopie : (41 22) 917 7801
c.panchaud@ibe.unesco.org

Sheldon Shaeffer

Directeur (Director)
Bureau régional de l'éducation pour l'Asie-Pacifique de l'UNESCO
Box 967,
Prankanaong Post Office,
Bangkok
Thaïlande 10010
Téléphone : (66 2) 391 0879
Télécopie : (66 2) 391 0866
s.shaeffer@unescoykk.org

Jan de Lind van Wijngaarden

Chef
HIV/AIDS Coordination and School Health unit
Bureau régional de l'éducation pour l'Asie-Pacifique de l'UNESCO
Box 967,
Prankanaong Post Office,
Bangkok
Thaïlande 10010
Téléphone : (66 2) 780 0840
Télécopie : (66 2) 391 0866
j.wijngaarden@unescoykk.org

UNICEF

Cream Wright

Directeur de l'éducation

UNICEF

3 United Nations Plaza

New York; NY 10017

États-Unis d'Amérique

Téléphone : (1 212) 824 6619

Télécopie : (1 212) 824 6481

cwright@unicef.org

Cooper Dawson

Conseiller principal, Éducation (Senior Adviser, Education)

Programme Division

UNICEF

3 United Nations Plaza

New York; NY 10017

États-Unis d'Amérique

Téléphone : (1 212) 326 7661

Télécopie : (1 212) 326 7129

cdawson@unicef.org

<http://www.unicef.org>

USAID

Linda Sussman

USAID

1201 Connecticut Avenue,

NW, Suite 501

Washington, DC 20036

États-Unis d'Amérique

Téléphone : (1 202) 712 5942

lsussman@usaid.gov

EXPERTS

Peter Aggleton

Directeur

Thomas Coram Research Unit

Institute of Education

University of London

27-28 Woburn Square

Londres WC1H 0AA

Royaume-Uni

Téléphone : (44 207) 612 6957

Télécopie : (44 207) 612 6927

p.aggleton@ioe.ac.uk

Henny Andersen

henny.andersen@spmconsult.se

Peter Badcock-Walters

Directeur

HEARD

Université de Kwazulu-Natal/USAID

PO Box 17125,

Congella,

Durban 4013,

Afrique du Sud

Téléphone : (27 31) 260 2592

Télécopie : (27 82) 851 0484

peterbw@eastcoast.co.za

Mary Crewe

Directeur

Centre for the Study of AIDS/ Université de Pretoria

Université de Pretoria

Pretoria 0002

Afrique du Sud

Téléphone : (27 12) 4204391/2

Télécopie : (27 12) 4204395

Mary.crewe@up.ac.za

Chris Desmond

HEARD
Université de KwaZulu-Natal
PO Box 17125,
Congella,
Durban 4013,
Afrique du Sud
CDesmond@hsrc.ac.za

Lesley Drake

Coordinateur (Coordinator)
Partenariat pour le développement de l'enfant
Department of Infectious Disease Epidemiology
Imperial College School of Medicine
St. Mary's Campus,
Norfolk Place,
Londres W2 1PG, UK
Téléphone : (44 207) 594 3262
Télécopie : (44 207) 262 7912
lesley.drake@imperial.ac.uk

Jonathan Godden

Université de Kwazulu-Natal
Durban 4041
République d'Afrique du Sud
Téléphone : (27 43) 735 2680
Télécopie : (27 43) 735 4952
jgodden@global.co.za

Mary Huang

Maître de conférences (Associate Prof.)
Dept. of Nutrition and Health Sciences,
Faculty of Medicine & Health Sciences,
Université Putra Malaysia,
Serdang Selangor,
Malaisie
Téléphone : 60 3 89468473
Télécopie : 60 3 89426957
huang@medic.upm.edu.my

Susan Kippax

Directrice (Director)

Université de New South Wales

National Centre in HIV Social Research

Robert Webster Building – Level 2 (Room 231)

Sydney 2052, NSW

Australie

Téléphone : 61 2 938 56799

Télécopie : 61 2 938 56455

s.kippax@unsw.edu.au

j.knapman@unsw.edu.au

Gene Sperling

Center for Universal Education

Council on Foreign Relations

1779 Massachusetts Avenue, NW

Suite 710

Washington, DC 20036

États-Unis d'Amérique

Téléphone : (1 202) 518 3401

Télécopie : (1 202) 986 2984

gsperling@cfr.org



<http://portal.unesco.org/aids/iatt-education>



United Nations Population Fund

